



Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 18 octobre 2016

Délégués syndicaux en exercice : 67

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h35

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMAN Frédéric ; ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CURIE Pascal ; POULIN Anthony suppléant de DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LAIDIE Franck ; LAITHIER Didier ; LEGAIN Olivier ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAGNIN FEYSOT Christian et son suppléant LOLLIOT Laurent ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; RACLOT Franck ; STHAL Rémi ; THIEBAUT Catherine ; VIGNOT Anne ; VAN HELLE Gérard suppléant de WANLIN Sylvie.

C.C.A.L.L : MAIRE Pierre ;

C.C.C.Q : DAUDEY Pierre ;

C.C.P.O : DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard suppléant de MONIOTTE Jacques ; PROST Jean Paul ;

C.C.V.M : MORALES Roland ;

C.C.V.S.V : AUBRY Didier ; DUPONT Marc ; PATUROT Léon ; POURET Daniel ;

C.C.V.A : HERANNEY François ; PIQUARD Charles ;

Etaient excusés :

C.A.G.B : BOROWIK Roger ; BODIN Nicolas suppléant de BOUSSET Jean Marc ; FELICE Alain ; GIRARDIER Dominique ; HUOT Daniel ; DONEY Martine suppléante de LEGAIN Olivier ; LEMERCIER Myriam ; LOPEZ François ; MAILLOT Elsa ; PREIONI Claude ; RUTKOWSKI Serge

C.C.A.L.L : MARGUET Vincent ;

C.C.D.B.B : CONTINI Jean Claude ;

C.C.V.A : BRULET Daniel ;

Secrétaire de séance : POULIN Anthony

Procuration de vote :

Mandants : GIRARDIER Dominique ; MAILLOT Elsa ; BRULET Daniel ; FELICE Alain ; HUOT Daniel

Mandataires : AUBRY Didier ; BIZE Thibaut ; PIQUARD Charles ; JAVAUX Thomas ; THIEBAUT Catherine

Objet : 5.A Acquisition d'un appareil automatique de déjantage des pneus pour l'ITM

5 A. ACQUISITION D'UNE MACHINE A DEJANTER LES PNEUS

Rapporteur : Monsieur Thibaut BIZE, Vice-président

RESUME

Le nombre de pneus jantés reçus à l'ITM est supérieur aux prévisions basées sur les premiers mois de fonctionnement de l'installation. Le temps passé à ces opérations ainsi que la pénibilité nécessite une adaptation. Il est ainsi proposé de procéder à l'acquisition d'une machine plus performante de déjantage automatique des pneus.

Depuis début 2016, environ 5 500 pneus jantés ont été amenés à l'ITM. Ce chiffre dépasse largement les prévisions faites sur les premiers mois de fonctionnement de l'installation (1 500 pneus apportés sur le dernier trimestre 2015). Face à cet afflux, se posent les problèmes du temps passé à ces opérations, ainsi que de leur pénibilité et des conséquences sur la santé des agents.

La machine actuelle utilisée pour déjanger les pneus assure un rendement de 1 pneu toutes les 3 mn, ce qui représente 275 h de travail (hors opérations de manutention et stockage) pour traiter les pneus apportés depuis le début de l'année, soit environ ¼ ETP.

Il est proposé de procéder à l'acquisition d'une nouvelle machine automatique pour déjanger les pneus permettant un rendement d'un pneu toutes les 30 secondes soit 46 h de travail pour traiter l'apport de début 2016. Cette nouvelle machine plus automatisée permet aussi de limiter l'impact sur la santé des agents.

Le budget pour l'acquisition de cette nouvelle machine est estimé à 15 000 € HT.

A l'unanimité, le Comité Syndical autorise Madame la Présidente ou son représentant à lancer la consultation selon la procédure adéquate et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette acquisition.

La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT

Préfecture du Doubs

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote :

Reçu le 26 OCT. 2016



Contrôle de légalité